



Une action du réseau FNAB

TERRITOIRES BIO

PASSAGE EN GESTION DIRECTE DE LA RESTAURATION COLLECTIVE L'EXPERTISE DU RÉSEAU FNAB AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

A l'occasion du [SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITES LOCALES \(21-23 nov.\)](#) la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) souhaite mettre en avant la thématique du passage en régie directe de la restauration collective.

>>> Voici un lien vers le [DOSSIER DE PRESSE](#) sur l'accompagnement que peut apporter le réseau FNAB aux collectivités engagées dans cette démarche, illustré par des témoignages de collectivités accompagnées.

Transition écologique, reterritorialisation des productions... Pour relever ces défis un nombre croissant de collectivités retrouvent des marges de manœuvre par le passage en régie directe de la restauration collective. La gestion en régie directe permet, en effet, aux collectivités de relocaliser leurs approvisionnements et de mettre en place un projet alimentaire global "de la graine à la fourchette" au service du bien-être des convives, de l'économie du territoire et de l'environnement.

Le réseau de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) accompagne depuis plus de 20 ans les collectivités dans la montée en qualité de leur service de restauration et met à leur service l'expertise de 450 animateur.rice.s, conseiller.ère.s, et technicien.ne.s, dont plus de 40 spécialistes de la restauration collective.